



À VOIR SUR VOTRE ROUTE

Senonches

Le territoire de Senonches fut agrandi aux dépens de **la forêt** lors des grands défrichements du XIIème siècle. Cependant, la commune est intégrée dans un grand massif forestier qui fait partie du domaine privé de l'État depuis 1790. Dix-huitième massif forestier français (plus de 4 200 hectares), le sol et le climat sont favorables à la croissance du chêne et du hêtre. Le dernier plan de gestion de la forêt (1982 – 2011) a fixé les objectifs suivants : production maximale de bois d'œuvre de qualité (chêne), développement de la chasse et de l'accueil du public. Mais, depuis la tempête de 1999, il a été nécessaire de le réviser. Le nouvel aménagement forestier (2002 – 2021) institue la division de la forêt en deux séries :

- une première série de production de bois d'œuvre (3 792 ha), avec des objectifs secondaires de protection générale des milieux et des paysages, l'accueil du public et la pratique de la chasse.

- une deuxième série a pour objectif principal la préservation des habitats, espèces et paysages avec les objectifs secondaires de mise en place d'études, d'observations, d'inventaires.

Il n'est pas rare d'entendre dire que **l'eau** est à l'origine de l'existence de Senonches. Les marais et les étangs ont assuré un rôle de premier plan dans la défense du château et de la ville. De même, l'eau était autrefois indispensable au fonctionnement des industries. La pêche a toujours été très active dans tous ces plans d'eau. Aujourd'hui, l'eau reste très importante dans la vie et le paysage du Perche senonchois.

La zone tourbeuse de l'étang de Tardais s'étend sur 30 hectares de terrains privés et domaniaux. La queue de l'étang de Tardais est occupée par une aulnaie-saulaie tourbeuse sur sol acide. Une hêtraie à houx forme les abords. La flore est riche en espèces caractéristiques dont certaines sont protégées au niveau régional, telle la petite pyrole, le comaret des marais, l'osmonde royale L'aulnaie à sphaignes est remarquable par son étendue et la diversité de ses sphaignes.



ACCÈS

RN 12 jusqu'à Dreux,
D 928 jusqu'à Châteauneuf-en-Thymerais, D 24.



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme à Senonches,
La Puisaye et Les Ressuintes
Hôtels à Senonches
Camping à Senonches
Restaurants à Senonches et La Framboisière
Ravitaillement à Senonches



CHARTRE DU CYCLOTOURISTE

- Respecter le code de la route et maîtriser sa vitesse en toute circonstance.
- Utiliser un vélo équipé réglementairement et en parfait état mécanique.
- Porter des vêtements clairs et un casque.
- Emporter avec soi un nécessaire de réparation et une carte détaillée du parcours.
- Utiliser les aménagements cyclables spécifiques (couloirs, bandes, pistes) lorsqu'ils existent.
- Respecter la nature et l'environnement.

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

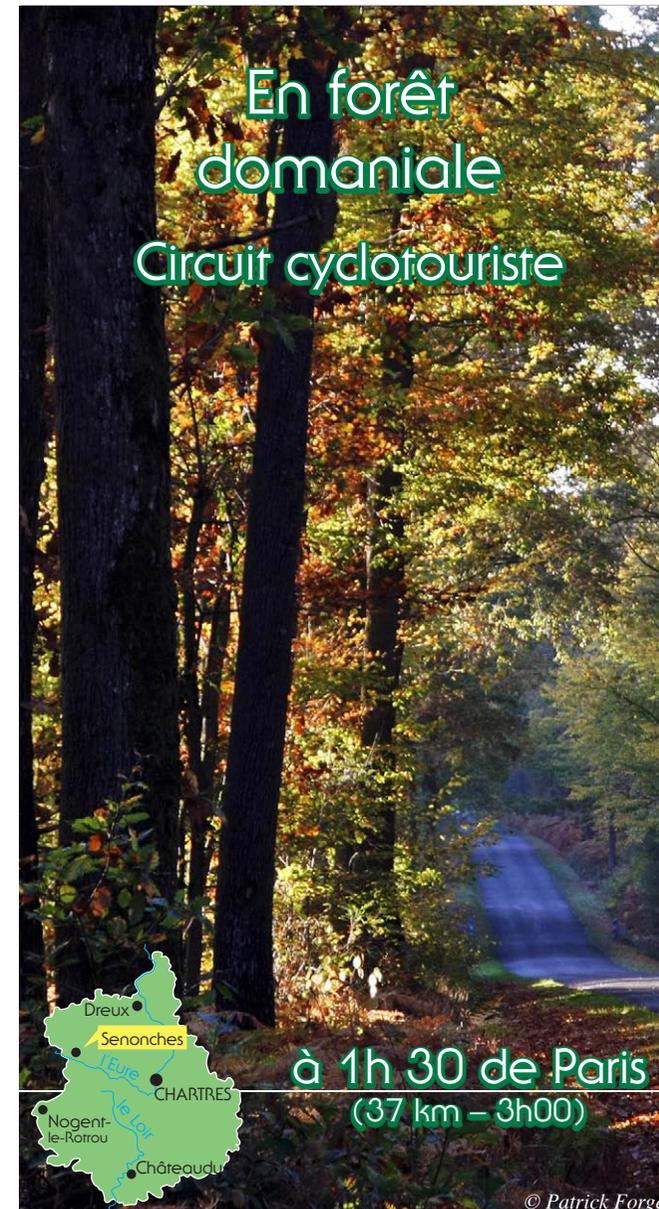
Syndicat d'Initiative de Senonches
34 Place de l'hôtel de ville
28250 Senonches
02 37 37 80 11
senonchestourisme@wanadoo.fr

SENONCHES
Parc naturel du Perche

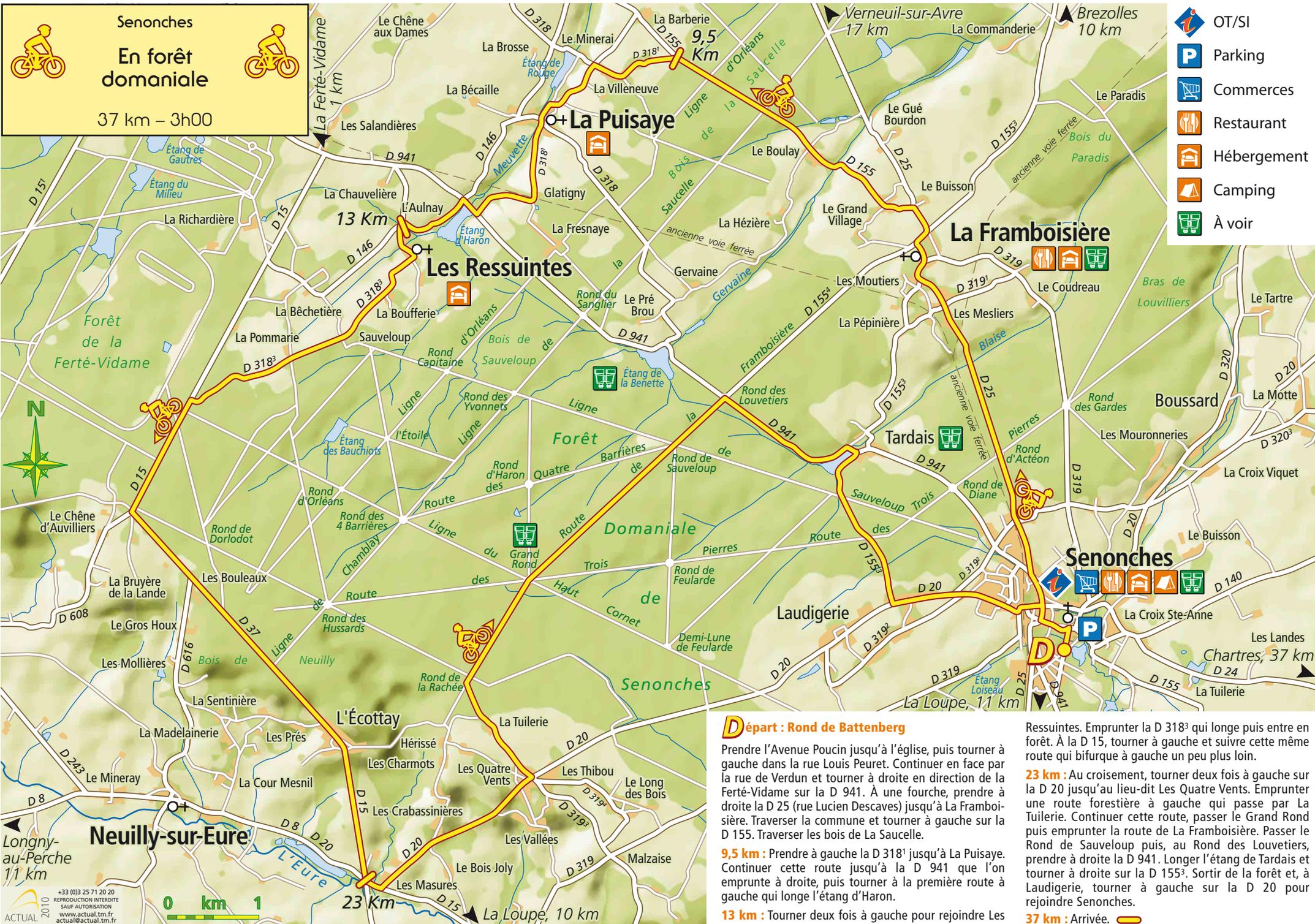


Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

En forêt
domaniale
Circuit cyclotouriste



Senonches
En forêt domaniale
 37 km – 3h00



-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir

Départ : Rond de Battenberg

Prendre l'Avenue Poucin jusqu'à l'église, puis tourner à gauche dans la rue Louis Peuret. Continuer en face par la rue de Verdun et tourner à droite en direction de la Ferté-Vidame sur la D 941. À une fourche, prendre à droite la D 25 (rue Lucien Descaves) jusqu'à La Framboisière. Traverser la commune et tourner à gauche sur la D 155. Traverser les bois de La Saucelle.

9,5 km : Prendre à gauche la D 318¹ jusqu'à La Puisaye. Continuer cette route jusqu'à la D 941 que l'on emprunte à droite, puis tourner à la première route à gauche qui longe l'étang d'Haron.

13 km : Tourner deux fois à gauche pour rejoindre Les

Ressuintes. Emprunter la D 318³ qui longe puis entre en forêt. À la D 15, tourner à gauche et suivre cette même route qui bifurque à gauche un peu plus loin.

23 km : Au croisement, tourner deux fois à gauche sur la D 20 jusqu'au lieu-dit Les Quatre Vents. Emprunter une route forestière à gauche qui passe par La Tuilerie. Continuer cette route, passer le Grand Rond puis emprunter la route de La Framboisière. Passer le Rond de Sauveloup puis, au Rond des Louvetiers, prendre à droite la D 941. Longer l'étang de Tardais et tourner à droite sur la D 155³. Sortir de la forêt et, à Laudigerie, tourner à gauche sur la D 20 pour rejoindre Senonches.

37 km : Arrivée. 